



LE MARCHÉ DU RECYCLAGE EN 2015

Les entreprises du recyclage s'adaptent au changement

- **Régions** : les chiffres à la loupe
- **BTP** : la filière se développe
- **Métaux Ferreux** : une rentabilité en baisse



L'OBSERVATOIRE STATISTIQUE DE FEDEREC

LE MARCHÉ DU RECYCLAGE EN 2015



99,7 Mt de matières collectées
dont **39 Mt** de **DND DIB***
déchets du bâtiment et **30 Mt**
de déchets organiques bruts



26 100 emplois directs
et non délocalisables créés,
dont **86% de CDI**



1 300 entreprises de
recyclage représentant
2 250 établissements



476,2 M€ d'investissements,
8,3 Mds€ de chiffre d'affaires**

*Déchets Non Dangereux (DND) - Déchets Industriels Banals (DIB)

** dans le cas de la filière BTP on a considéré la prestation
d'enlèvement des déchets



FEDEREC - 101, rue de Prony - 75017 PARIS - 01 40 54 01 94

2015 : une année noire ?

Quand on regarde la situation des différentes filières françaises du recyclage, où peu d'entre elles sont épargnées par des difficultés majeures, on constate que 2015 a été une année noire. Les surcapacités chinoises de production d'acier « frais », le pétrole toujours bas, au même titre que le charbon et le minerai de fer, mettent le secteur du recyclage sous forte contrainte. À cela s'ajoutent d'autres difficultés conjoncturelles, comme dans la filière bois, où l'offre excède momentanément la demande. L'adaptation au changement est une qualité que le recyclage doit faire sienne. Le métier connaît historiquement des cycles favorables ou défavorables et les entreprises familiales qui composent en majorité le secteur ont appris, sur plusieurs générations d'entrepreneurs, à faire face à ce type de situation fluctuante.

Nos métiers évoluent et s'adaptent pour préserver le tissu de leurs entreprises, petites ou grandes. Chacune rencontre des situations difficiles, et c'est probablement l'opportunité de revoir nos modes de fonctionnement, d'échanger avec nos parties prenantes, de rechercher des alliances stratégiques et de réfléchir sur nos modèles économiques, sociétaux et environnementaux.

Le monde du recyclage attend maintenant des signaux économiques forts sur les bénéfices environnementaux des matières premières recyclables et sur la prise en compte par le marché de l'impact CO₂ élevé des matières premières fossiles. Le secteur de la finance, qui a parfaitement assimilé que le dérèglement climatique est source d'instabilité et d'insécurité



Jean-Philippe Carpentier, Président de FEDEREC

pour les investisseurs, sera probablement précurseur sur le sujet. FEDEREC participe ainsi à la réflexion collective en fournissant des chiffres sur les filières de recyclage. Les chiffres du secteur tout d'abord avec, pour la première fois, des statistiques au niveau des régions administratives qui permettront aux Présidents de région de prendre en compte ce secteur dans l'élaboration des schémas régionaux de traitement des déchets. Les bénéfices environnementaux ensuite, avec la sortie de l'étude FEDEREC/ADEME sur les gains d'émissions de CO₂ et les économies d'énergie liées à l'utilisation de matières premières de recyclage par rapport à l'utilisation de matières premières fossiles. En étant force de proposition dans les débats politiques régionaux, nationaux et internationaux, FEDEREC se positionne dans une démarche constructive de l'Économie Circulaire.

En matière d'emploi, le secteur du recyclage a vu ses effectifs baisser légèrement pour la première fois depuis quelques années. Gageons que la conjoncture économique (pétrole, minerais de fer...) et les mesures politiques tant attendues, et principalement l'augmentation de la taxe CO₂, permettent un redéploiement des emplois non délocalisables. Fortement mobilisés et impliqués sur leur territoire, les recycleurs sont les acteurs du changement. Force de proposition et d'innovation au sein de l'Économie Circulaire, ils sont aussi des contributeurs reconnus au PIB national. Le métier de recycleur a des perspectives et des opportunités. Il faut les saisir et continuer à développer notre activité durablement et à défendre l'intérêt général.

Supplément *Le marché du recyclage en 2015* du n° 1753 d'*Environnement Magazine* (N° de commission paritaire: 1116 T 85436) et du n° 38 de *Recyclage Récupération* (N° de commission paritaire: 0120 T 86654)

38, rue Croix-des-Petits-Champs, CS 30016 75038 PARIS Cedex 01
Standard: 01 53 45 89 00

Directeur de la publication:
Charles-Henry Dubail

Directeur délégué, chargé des partenariats:
Christoph Haushofer

Conception graphique: **Laurence Touati**
Fabrication: **Francine Babé**

Dépôt légal à parution

PUBLICITÉ

Directeurs de clientèle: **Christophe Aufaure**, responsable du service publicité
E-mail: c.aufaure@victoires-editions.fr

Déchets et recyclage: **Nicolas Leportier**
E-mail: n.leportier@victoires-editions.fr

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC

VICTOIRES SN

Une publication de Victoires SA
SA au capital de 127 904 €
RCS Paris B342 731 247
Principal actionnaire: Charles-Henry Dubail



IMPRESSION Imprimeries de Champagne, 52000 Langres. Imprimerie certifiée Iso 14001 et Print Environnement.



Imprimé sur Eural Supersilk, 100 % fibres recyclées, papier certifié PEFC Recyclé.

Papier titulaire de l'écocycle européen (n° FR/011/003), désencré par flottation et sans blanchiment par ArjoWiggins Le Bourray, 72, usine certifiée Iso 14001.

Nous tenons à remercier vivement Alain Triper de SEREHO, Easypics et I+C pour leur professionnalisme

Ce supplément est édité en partenariat avec FEDEREC



Par Manuel Burnand,
Directeur Général

2015: les entreprises s'adaptent au changement

L'industrie du recyclage a vécu une année 2015 difficile en raison de la baisse durable des cours des matières fossiles. Les recycleurs se sont adaptés avec pragmatisme tout en maintenant un taux d'investissement conséquent. Placés au cœur de la transition vers une Économie Circulaire, les entreprises du recyclage ont généré en 2015 un chiffre d'affaires global de 8,3 milliards d'euros, en baisse de 6,6 % par rapport à 2014.

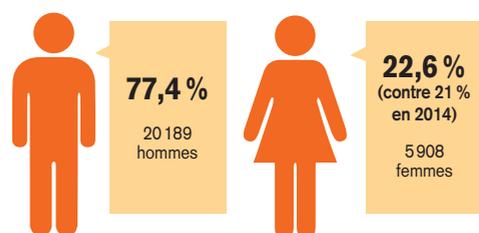
Comme le montrent les données recueillies filière par filière (lire la suite de notre dossier), certains marchés comme celui des déchets de BTP progressent doucement tandis que celui du bois stagne. Mais le recul le plus fort concerne les métaux ferreux les métaux non ferreux. Sur l'ensemble de l'année, les entreprises ont collecté près de 100 millions de tonnes de déchets qui ont alimenté les filières du recyclage en 2015. À périmètre constant, ce chiffre apparaît stable d'une année sur l'autre. Par ailleurs, les investissements de l'ensemble du secteur représentent 476,2 M€ et se maintiennent donc aux alentours de 5 % du CA global, comme en 2014. Près de 58 % de ces investissements sont consacrés aux machines.

Tonnages collectés (2015)	Total France (kt)
DND DIB et déchets de bâtiment	39 000
Déchets organiques	30 000
Métaux ferreux	11 600
Métaux non ferreux	1 720
Papiers cartons	7 130
Déchets bois	6 800
Verre	2 260
Plastiques	880
Textiles	200
Solvants	140
Total	99 730

Pour la première fois, les emplois reculent

Il y a tout un savoir-faire et des compétences diverses pour permettre à la « mine de surface » de rejoindre les industries de fusion et de transformation afin de retourner ainsi dans le cycle industriel et économique. Ces métiers dépendent néanmoins de la santé économique du secteur. On observe ainsi une baisse globale de 1,4 % des effectifs entre 2014 et 2015, alors que l'année précédente les effectifs du secteur avaient crû de 1,8 %.

Au 31 décembre 2015, plus de 20 000 hommes et près de 6 000 femmes ont exercé cette activité, attachés au service aussi bien auprès des collectivités locales, des particuliers que des entreprises génératrices de déchets. Proportionnellement, les femmes progressent puisqu'elles passent de 21 à 22,6 % des effectifs. 80 % des effectifs sont des employés et



des ouvriers, 10 % sont des agents de maîtrise et 10 % des cadres. Précisons que 12 % des femmes sont agents de maîtrise et 11 % cadres. Avec 86 % de CDI, le secteur représente une activité stable et est l'une des passerelles pour l'insertion qui correspond à 8 % de ses effectifs. Les 6 % restants sont des CDD ou des contrats d'alternance. Le nombre d'établissements recule de 2 300 à 2 250, alors que le nombre d'entreprises paraît stable, à 1 300 entreprises.

Des chiffres plus précis et mieux consolidés

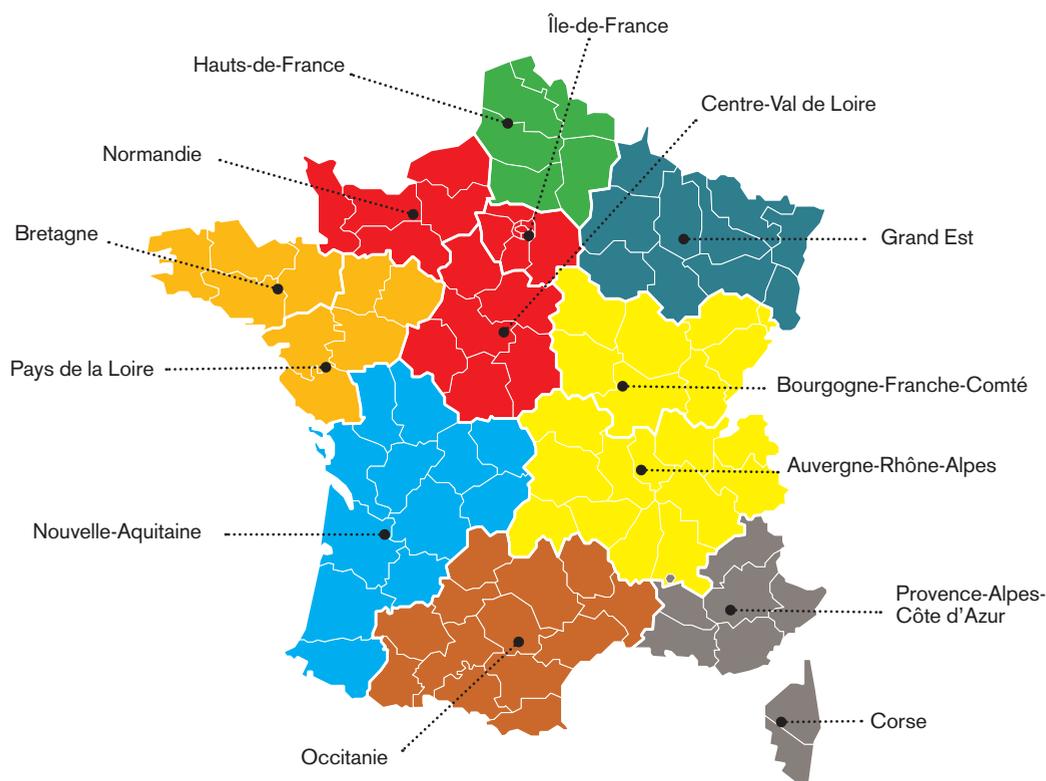
En 2016, le processus de l'enquête statistique annuelle sur les chiffres du recyclage a été révisité et nous commençons cette année à recueillir des données régionales sur plusieurs branches. Dans l'ordre, l'ensemble des entreprises du secteur ont été identifiées avec l'aide de la société Easypics et de la connaissance avisée de nos syndicats régionaux. Les questionnaires ont été d'un côté simplifiés, d'un autre côté enrichis pour recueillir les informations par région. Ensuite, les PME ont été interrogées par I+C tandis que Sereho interrogeait les groupes et assurait la synthèse finale. Est venu le temps de l'analyse que nous vous restituons ici. En marge, des données plus détaillées sur les régions sont exposées lors de présentations à l'attention de chaque conseil régional, des différentes autorités de l'environnement, des observatoires et de la presse régionale.

FEDEREC publie pour la première fois les chiffres du recyclage par région

Un premier travail sur les régions FEDEREC

Durant deux ans, FEDEREC et ses syndicats de régions ont travaillé à la superposition des nouvelles régions administratives avec les régions FEDEREC. Des ajustements ont dû être effectués, remettant en cause des habitudes historiques d'un certain nombre d'Adhérents. L'ensemble des basculements de département d'une région FEDEREC à une autre ont été validés par les assemblées générales des syndicats de région.

Cet exercice était nécessaire pour optimiser la représentation des syndicats régionaux de la fédération dans les différents groupes de travail de gestion et d'organisation du traitement des déchets, comme les Schémas régionaux de développement économique et les Plans régionaux d'Économie Circulaire.



RÉGIONS FEDEREC

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| ■ FEDEREC OUEST | ■ FEDEREC CENTRE SUD-EST |
| ■ FEDEREC SUD-OUEST ATLANTIQUE | ■ FEDEREC EST |
| ■ FEDEREC SUD-OUEST | ■ FEDEREC NORD PICARDIE |
| ■ FEDEREC SUD-MÉDITERRANÉE | ■ FEDEREC RÉGION PARISIENNE |

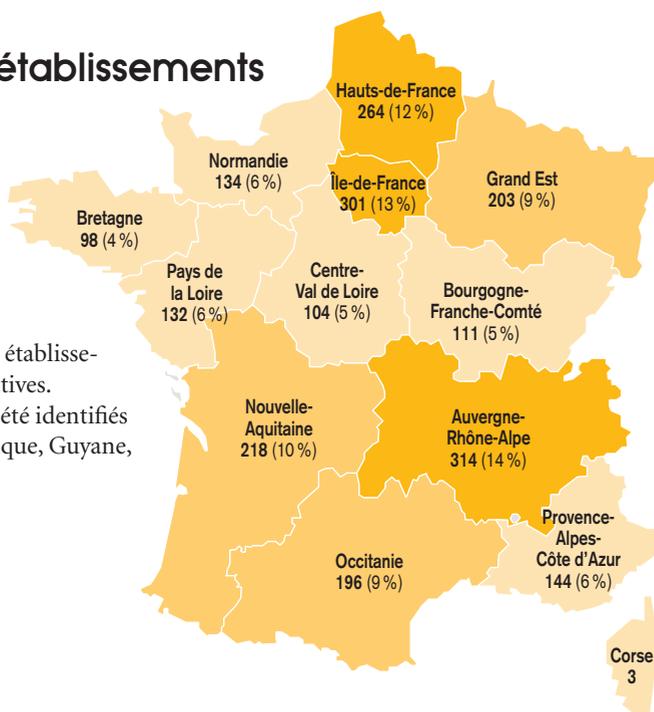
Le comptage des 2 250 établissements région par région

Au 31 décembre 2015, 1 300 entreprises exerçant une activité opérationnelle de recyclage ont été identifiées, soit environ 2 250 établissements.

Pour cette enquête, les auto-entrepreneurs n'ont pas été comptabilisés.

L'analyse statistique a permis de répartir les établissements dans les nouvelles régions administratives.

De plus, une trentaine d'établissements ont été identifiés dans les DOM-COM : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte et la Réunion.

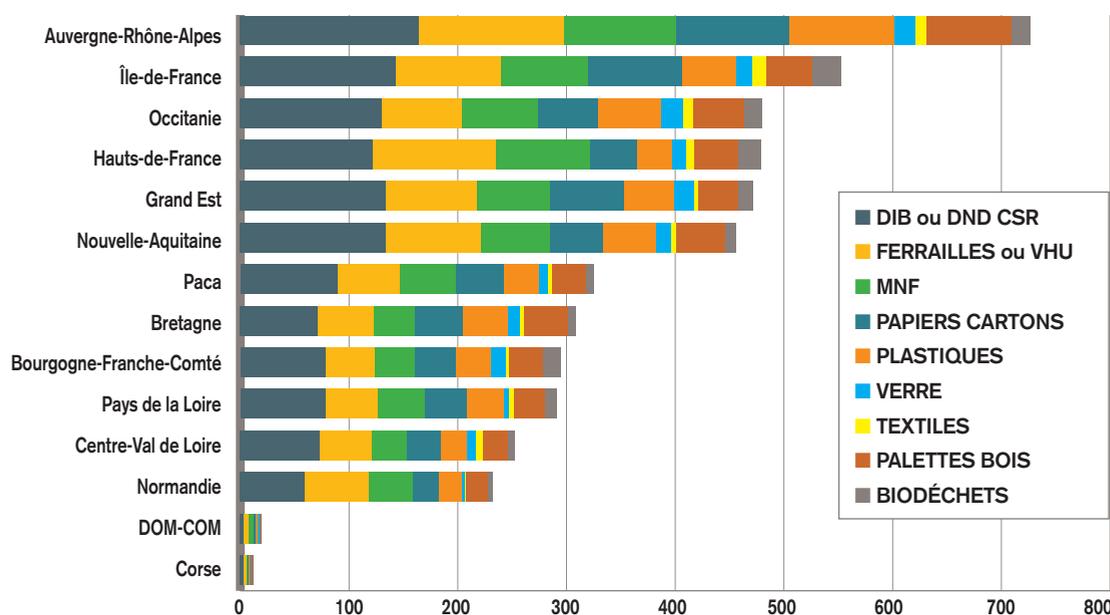


Les Hauts-de-France, champions des métaux ferreux

Les entrées sur les différents établissements ont été recensées par filière ou par activité de recyclage afin de pouvoir faire ressortir le potentiel de « mine de surface » de chaque région.

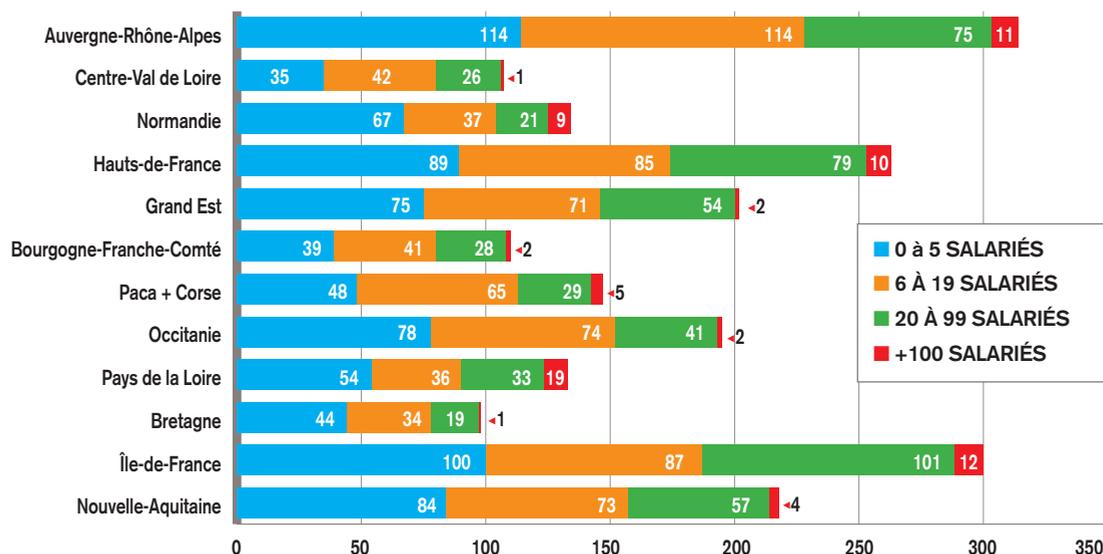
Une analyse région par région permet de faire ressortir la richesse plus ou moins importante de chaque région selon les déchets collectés : les régions à forte densité industrielle comme les Hauts-de-France vont collecter plus de métaux ferreux que la moyenne nationale, par exemple.

Activités déclarées (en nombre d'établissements)



Le règne des TPE et PME

Une analyse sur les effectifs présents dans les établissements de chaque région a été réalisée. Elle permet de mieux connaître la nature du tissu de l'industrie du recyclage dans chaque région.



Les établissements de 0 à 5 salariés représentent 37 %, ceux de 6 à 19 représentent 34 %, ceux de 20 à 99 représentent 25 % et 3 % sont des établissements de plus de 100 salariés.

Nos solutions de compactage favorisent l'économie circulaire

Rencontrez nous au salon
POLLUTEC 2016
Hall 3 - Allée D - Stand 206

Ensemble donnons du poids au recyclage !

En 2016, PAALGROUP a rejoint le groupe KADANT, plus d'informations sur www.comdec-paal.fr



Par Erwan Le Meur,
Président
FEDEREC BTP

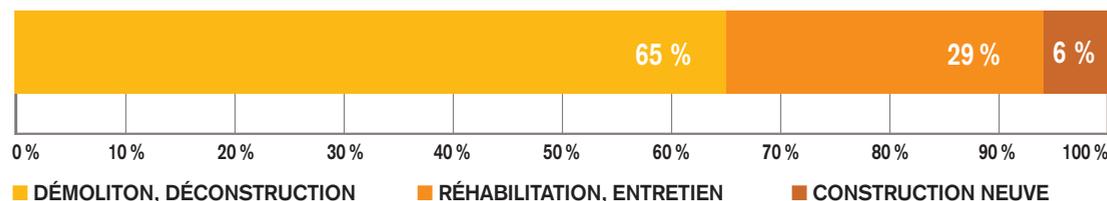
Déchets du bâtiment : la filière se développe malgré une baisse de la construction

Un tonnage collecté en hausse

Les déchets de chantiers du bâtiment, hors travaux publics, représentent environ 39 millions de tonnes collectées par les entreprises de recyclage. Le tonnage global est en léger progrès avec + 2,6 % en 2015, après une année de stabilité en 2014. La collecte progresse significativement et vient à contre-courant de l'activité Bâtiment, en baisse globale de 3 % selon la Fédération Française du Bâtiment.

L'origine des déchets du bâtiment

L'essentiel des tonnages (25,4 Mt) provient de la démolition et de la déconstruction, suivi par la réhabilitation de bâtiments (11,3 Mt) et la construction neuve (2,3 Mt).



Un regroupement en trois catégories

Le regroupement des déchets permet de faire un premier tri :

Typologie	Part	Description
Déchets inertes	72 %	Pierre, béton tuile, brique, verre plat...
Déchets non dangereux non inertes (ex-DIB)	26 %	Isolants, plâtre, emballages, métaux, mélange issu de la réhabilitation...
Déchets dangereux	2 %	Amiante, peinture, solvants, bois traité...
Total	100 %	

À l'issue du processus de tri, recyclage, on obtient différents matériaux pouvant rejoindre des filières de valorisation ou d'élimination :

Matériaux	Collecté en kt	Matériaux	Collecté en kt
Béton, déchets inertes en mélange	28 000	Déchets dangereux	600
Gravats en mélange avec DND	5 500	Plastiques	300
Plâtre	2 000	Verre	200
Bois	1 500	Isolants	100
Métaux	1 000	Total	39 200

«Notre nom change,
mais vous pouvez toujours
appeler Christelle et Arnaud.»



Christelle, Technicienne logistique
Saint-Etienne-du-Vauvray (27)



Arnaud, Technicien logistique
Entzheim (67)

Geocycle devient SAPHIRE

Quatrième métier de EQIOM, membre du groupe CRH, l'activité de Traitement et Valorisation de déchets jusqu'à présent exercée sous la marque GEOCYCLE devient SAPHIRE.

Ayant une expérience de plus de 25 ans, SAPHIRE s'appuie sur un dispositif industriel de plates formes de prétraitement de déchets intégrées sur les cimenteries EQIOM : **production de fluff et de Combustibles Solides de Récupération (CSR) à Héming (57), pyrolyse de déchets à base minérale à Rochefort-sur-Nenon (39)** ou sur des sites dédiés, par exemple **de production de sciures imprégnées à Saint-Etienne-du-Vauvray (27)**.

Dans ses 3 cimenteries - **Héming, Rochefort et Lumbres (62)** - plus de 350 000 tonnes de déchets liquides et solides sont injectées, en privilégiant des règles de sécurité strictes ainsi que des moyens d'analyse de déchets performants.

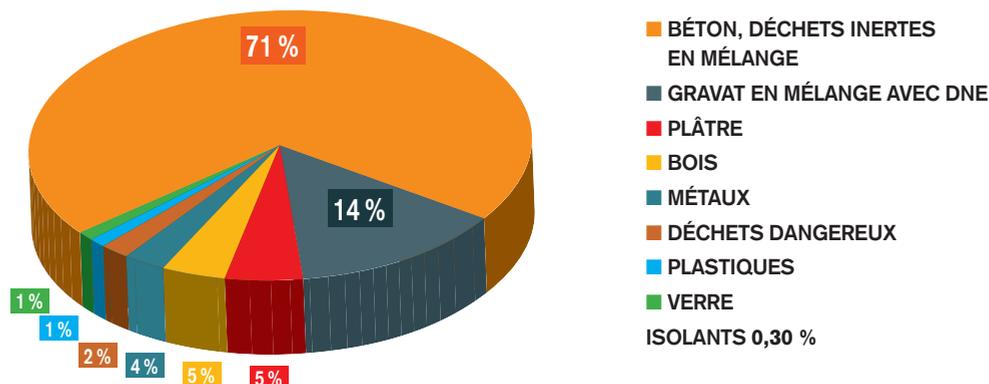
SAPHIRE c'est une offre complète de services avec une équipe spécialisée à votre écoute pour vous proposer des prestations de qualité.

www.sapphire-eqiom.com

Engagés, ensemble, vers la réussite

SAPHIRE
EQIOM | GROUPE CRH

Répartition des matériaux (en pourcentage)



Les déchets de chantiers du bâtiment présentent deux types d'usage. Après le tri sur une installation de recyclage, les inertes peuvent réintégrer la filière BTP (remblais, couche de chaussée...), tandis que les DND (Déchets non dangereux) intègrent les filières spécifiques de recyclage qui les concernent (métaux, bois, verre...). Il s'agit d'un potentiel important pour les entreprises de recyclage spécialisées. Ainsi, ce sont environ 10 Mt de DND, essentiellement issues du second-œuvre, qui doivent être triées pour être valorisées sous forme de matière. C'est dans ce gisement que le potentiel de recyclage est le plus fort, et c'est sur ces tonnages que les Adhérents de FEDEREC BTP se sont positionnés.

Un chiffre d'affaires stable

Avec 1,7 milliard d'euros, le chiffre d'affaires de la branche est stable. Ce chiffre repose essentiellement sur les prestations de collecte et traitement qui sont facturées aux détenteurs des déchets.

Bilan de l'année 2015 et perspectives pour 2016

Avant la création de la filière de recyclage des déchets du bâtiment, un groupe de travail FEDEREC suivait déjà plusieurs sujets d'évolution réglementaire en relation avec l'activité, comme l'arrêté de création d'une rubrique Installation classée pour l'environnement (ICPE) sur les installations de stockage de déchets inertes, ou encore les travaux sur la Sortie de statut de déchet (SSD) des granulats et bétons concassés.

Incontestablement, le chantier majeur de FEDEREC BTP en 2015 a été le travail réalisé sur l'article 93 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, qui oblige les distributeurs de matériaux de construction à organiser la reprise de ces mêmes matériaux sur leur site ou dans une déchèterie professionnelle à proximité. FEDEREC a rencontré l'ensemble des parties prenantes à ce sujet et a fait valoir son modèle organisationnel de filière, ainsi que sa solution pour permettre le développement d'un réseau dense de déchèteries professionnelles. Cela a notamment permis d'intégrer la possibilité d'un conventionnement avec une entreprise de recyclage dans la notice du décret d'application, dont la publication est prévue en 2016.

En l'espace d'un an, FEDEREC BTP est devenue un acteur incontournable de la filière. Elle est conviée pour intervenir lors de nombreuses réunions ministérielles et événements, tels que les Assises des Déchets ou le Congrès Amorçé. Sa stratégie volontaire est reconnue par de nombreux acteurs animés par la volonté de changement et d'évolution de la filière. C'est notamment le cas de nombreux maîtres d'ouvrage que nous rencontrons lors des travaux du Comité stratégique de filière valorisation industrielle des déchets.

Les perspectives 2016 sont bonnes en volume, mais toujours incertaines au plan des prix pratiqués.

Tous les papiers se recyclent,
alors trions-les tous.

**La simplicité
est souvent
la meilleure idée.**

La presse écrite s'engage pour le recyclage
des papiers avec Ecofolio.





Par Jean Pierre Luthringer, Président de VALORDEC

Déchets organiques : une filière stable en volume, mais un CA en baisse

Un tonnage stable à 30 000 kt

	Gisement brut en kt	Matière sèche en kt
Déchets ménagers envoyés en compostage	6 700	1 300
Déchets verts	9 000	4 500
Boues de Step	9 000	900
Effluents de l'industrie agroalimentaire	3 000	600
Effluents de l'industrie papetière	1 500	300
Déchets organiques d'autres industries	800	400
Total	30 000	8 000

En 2015, le tonnage de déchets organiques à destination du compostage se monte à 30 000 kt, stable par rapport à 2014. Les déchets organiques ont une particularité que les autres matières du recyclage n'ont pas : ils contiennent beaucoup d'eau. 30 millions de tonnes de déchets organiques sont collectées et 8 millions de matières sèches sont produites. Le chiffre d'affaires du secteur repose essentiellement sur la prestation payée par les collectivités locales et les industries pour le traitement de leurs déchets.

Le compost, 56% de la matière sèche produite

Le compost est réalisé à partir d'un mélange de matières issues du gisement décrit ci-dessus. Environ 4,5 millions de tonnes ont été commercialisées en 2015, stables par rapport à 2014, soit 56 % des 8 millions de tonnes générées. Le compostage des déchets organiques est un enjeu important de l'Économie Circulaire permettant de produire localement un fertilisant pour l'agriculture et ne doit pas être simplement perçu comme un moyen de traiter des déchets. Les 44 % des matières sèches restantes sont valorisés essentiellement sous statut de déchet par le monde agricole, dans le cadre de plans d'épandage.

Un chiffre d'affaires du compost en baisse

On note, en 2015, une chute sévère du prix de vente moyen à la tonne ayant entraîné une baisse de 25 % du chiffre d'affaires, qui passe de 180 millions d'euros en 2014 à 135 millions en 2015. La principale explication est la distribution de déchets compostés non conformes à la norme, et à très faible valeur économique. La capacité fertilisante de ces matières n'est que faiblement reconnue par l'agriculture. Cela traduit un marché disloqué où de nombreuses matières, conformes ou non à la norme sur les composts, sont proposées à l'agriculture. Outre les mises à disposition gratuites des composts par les collectivités, l'épandage de déchets à coût négatif tire vers le bas la valeur des composts normalisés. Ce mode de fertilisation alternative, conforme à l'Économie Circulaire comme au principe de développement durable, vient se heurter, en outre, aux pratiques universellement reconnues de la fertilisation chimique. Les problèmes d'image du compost rendent ce marché particulièrement complexe.

Perspectives 2016

Le marché des déchets organiques et de la fabrication de compost sera impacté dans les prochaines années par différentes mesures qui auront des conséquences incertaines.

D'un côté, la politique nationale de prévention des déchets et les initiatives de nombreuses collectivités devraient entraîner une diminution des tonnages des déchets organiques produits par habitant, et donc logiquement des tonnages à destination du compostage. D'un autre côté, la mise en place progressive de l'obligation de tri à la source des déchets organiques des gros producteurs et l'objectif national de diminution de l'enfouissement en 2020 devraient augmenter de manière significative les tonnages de déchets entrants dans la filière.

La reconnaissance de l'efficacité et de la capacité de fertilisation que représentent les composts normalisés doit cheminer afin que ceux-ci retrouvent leur place dans les pratiques agricoles.

Par ailleurs, la stabilisation du marché et une valorisation qui tienne compte de la qualité sont nécessaires si l'on veut faciliter les flux et changer les méthodes agricoles en diminuant les entrants chimiques. Il faut viser une utilisation convenable de la totalité de la production des matières organiques générées par le recyclage.

ENVIRONNEMENT
magazine.fr

SERVICE PREMIUM

Créez votre veille d'info personnalisée
sur Enviroclub



Recevez l'actu qui vous intéresse
en créant vos alertes sur mesure

Organisez et classez vos dossiers
personnels en y ajoutant vos articles favoris

www.enviroclub.fr

OLYMPUS
Your Vision, Our Future



DECouvrir
LE VANTA
AU SALON
POLLUTECH

VANTA
Redéfinition de la robustesse - Le nouvel analyseur XRF

- Résistance aux chutes** Jusqu'à une hauteur d'1.20 mètres
- Fonctionne par tous les temps** Résistance à l'eau et la poussière selon l'indice IP65
- Révolutionnaire** Tri Précis et répétable en quelques secondes
- Facile à utiliser** Aussi simple qu'un smartphone
- Productif** L'identification rapide maximise le retour sur Investissement

OLYMPUS France S.A.S - 74 rue d'Arcueil - ZA Silic
94533 Rungis cedex - www.olympus-ims.com - 01 45 60 68 28



Par Jean Pierre Gaudin, Président FEDEREC Métaux ferreux

Métaux ferreux: 2015 marque une nouvelle dégradation

Un tonnage global en baisse de 10,4 %

Le tonnage de métaux ferreux collectés en 2015 ressort à 11,6 Mt, soit une baisse de 10,4 % par rapport à 2014. La conjoncture apathique de l'activité industrielle en France, notamment dans le secteur de la transformation des métaux, a pesé sur la collecte de chutes neuves et de tournures. La faiblesse des investissements industriels a limité l'activité dans le secteur de la démolition des bâtiments et des outils et le volume de métaux ferreux qui en est issu. Mais le facteur prépondérant de cette baisse des volumes entrants sur les chantiers de recyclage a été le fort recul des prix (- 25 % en moyenne). Le niveau des prix a découragé certains détenteurs de mettre sur le marché des lots qu'ils étaient en mesure de conserver « en attendant des jours meilleurs ». Ce très faible niveau de prix a également écarté les collecteurs de base, d'une activité qui a perdu toute rentabilité.

L'origine des métaux ferreux

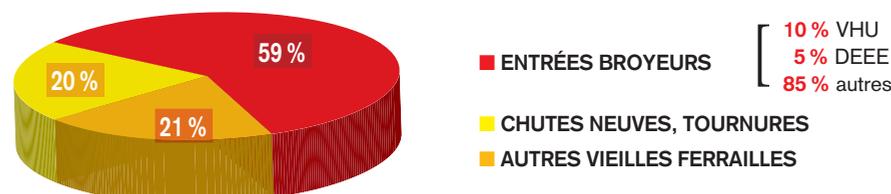
59 % des métaux ferreux sont traités sur des sites de broyage, la France disposant d'un parc de broyeurs important avec une cinquantaine d'installations. Les broyeurs ont souffert en 2015 de la baisse des volumes, avec comme conséquence l'arrêt ou la mise en sommeil de quelques machines.

Les autres tonnages sont traités essentiellement en cisailage.

Enfin, certaines catégories de chutes neuves sont mises en paquet.

Tonnages collectés 2015	kt
Chutes neuves, tournures	2 460
Entrées Broyeurs	6 840
• dont VHU (soit 17 % des Fab) : 1 163	
• dont DEEE (soit 5 % des Fab) : 550	
Autres vieilles ferrailles	2 300
Total	11 600

Métaux ferreux collectés (en pourcentage)



Un chiffre d'affaires global en baisse de 31 %

La sidérurgie mondiale a été confrontée en 2015 à une crise provoquée par l'effondrement du prix du minerai de fer et par la mise sur le marché d'excédents de production d'acier de certains pays, dont la Chine, faisant face à un ralentissement marqué de leur demande domestique. Sur certains marchés, les métaux ferreux ont été



Rejoignez Enviroclub

Et retrouvez les professionnels de votre secteur sur le groupe
Déchets & recyclage



Échangez entre professionnels



Créez votre veille d'infos sur mesure



Partagez vos projets et vos expertises



Communiquez sur nos 11 groupes thématiques



Martin Dupont
Directeur Développement
DÉCHETS & RECYCLAGE

[Ajouter à mes contacts](#)
[Envoyer un message privé](#)
[Suivre ce membre](#)
[Bloquer ce membre](#)

[Voir son blog](#) [Voir son site](#)

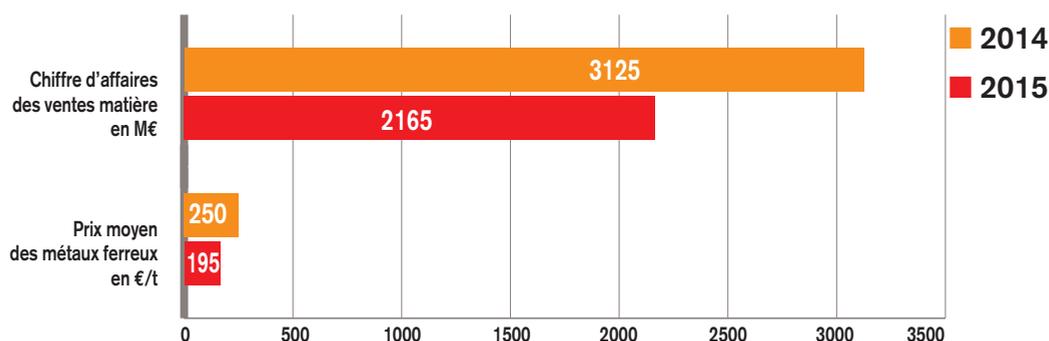
[f](#) [in](#) [E](#) [t](#) [u](#) [s](#)

Créez gratuitement
votre profil :
www.enviroclub.fr

confrontées à une nouvelle concurrence constituée par les billettes (semi-produits destinés à être laminés en produits longs) importées de Chine ou de pays de la CIS (Communauté des États indépendants).

Sur le marché français, les livraisons des entreprises de recyclage aux usines sidérurgiques ont baissé de 8 % en volume. Le prix de vente des métaux ferreux a, en moyenne, diminué de 25 %.

Quand les besoins en matières premières des usines diminuent brutalement, comme ce fut le cas en 2015, le processus du recyclage étant relativement long, il faut aux entreprises de recyclage un certain temps pour ajuster l'offre à la demande. Pendant cette période, on constate des phases de « surproduction » qui pèsent lourdement sur les prix. Les exportations françaises ont été confrontées à la diminution des besoins des usines de ses pays clients, l'Espagne faisant exception à la règle. Les prix de vente ont suivi la tendance du marché international. Le prix des métaux ferreux importés par la Turquie qui donne le *la* aux échanges internationaux a, en moyenne, fléchi de 33 % entre 2014 et 2015.



Autant de ventes à l'export qu'en France

Les ventes totales sont appréciées à 11,1 Mt, soit une baisse de 11 % par rapport à 2014. En 2015, la production de la « filière électrique » française, principal débouché des métaux ferreux, a reculé de 6,1 % à 5 160 000 t, niveau le plus bas depuis 2009. Le recyclage livre également la « filière fonte » en métaux ferreux destinées à être introduites au convertisseur. L'effondrement du prix du minerai de fer (- 40 % en moyenne entre 2014 et 2015) a réduit la mise au mille à un strict minimum technique, généralement satisfait par les chutes internes des usines sidérurgiques.

À 4 890 000 t, les exportations de métaux ferreux françaises à destination d'usines de l'Union Européenne ont reculé de 15 %. 535 000 t ont été expédiés vers des Pays Tiers, soit 7 % de moins qu'en 2014.

enviroguide.fr

Le site de référencement des éco-entreprises



Créez votre fiche entreprise gratuitement

+ de 4 000 sociétés référencées

Déchets | Eau | Énergie | Air et gaz | Habitat | Management | Sols
Risques | QHSE | Nettoyage | Éco-produits | Cleantech | Aménagement | Transport

UN SITE DU GROUPE ENVIRONNEMENT MAGAZINE - FAITES CONFIANCE AU N°1






	kt 2014	% 2014	kt 2015	% 2015
Vente France	6 200	50 %	5 700	51%
Export UE	5 730	46 %	4 890	44%
Export Hors UE	570	4 %	530	5%
Total	12 500	100 %	11 100	100%

La vente à l'export demeure pour l'instant indispensable du fait du manque de consommation de la sidérurgie française.

Perspectives 2016

Les difficultés économiques touchant la filière électrique de la sidérurgie, grande consommatrice de matières premières de recyclage, perdureront probablement en 2016. Pour autant, la consommation d'acier s'est redressée dans certains secteurs, comme celui de l'automobile. De même, il est vraisemblable que la demande augmentera sur le continent africain, avec le lancement de grands travaux à l'avenir.

L'année 2016 sera encore à ranger au rang des années difficiles pour l'industrie du recyclage des métaux ferreux, notamment du fait de la fragilité croissante de la filière électrique française qui fait face, comme d'autres pays dans le monde, à d'importants mouvements de restructuration.

La conjoncture progresse dans certains secteurs de l'industrie qui utilisent des aciers issus de la transformation des métaux ferreux, c'est le cas de l'automobile. On attend encore de véritables signaux de reprise dans le secteur de la construction. Il est probable que l'année 2016 ne verra néanmoins pas encore la levée de toutes les hypothèques qui pèsent sur le marché des métaux ferreux, mais on peut penser que l'on s'achemine progressivement vers des jours meilleurs.



F.M.L.
RECYCLAGE
FERRAILLES
MÉTAUX
INOX








Renseignez-vous!

Enlèvement des chutes métalliques sur toute la France.
Gestion globale incluant les déchets industriels
(DIB, bois, cartons,...) et spéciaux (DID, piles, néons,...)
Nombreux partenaires régionaux agréés et certifiés.

François et Maxime LAUTARD

2, Boulevard de Reuilly - 75012 Paris - Téléphone : 33(0)1 40 02 02 15
Télécopie : 33(0)1 40 02 02 80 - www.fml.fr - E-Mail : fml@fml.fr



Intertek
N° 200309726



Par Patrick Kornberg,
Président
FEDEREC
Métaux non ferreux

Métaux non ferreux: la faiblesse des prix entraîne le recul des achats

Un tonnage global en baisse de 9,3 %

En 2015, le tonnage de métaux non ferreux récupérés se monte à 1,7 Mt, soit une baisse de 9,3 % par rapport à 2014, ceci malgré une demande des usines qui reste soutenue.

L'export hors UE qui était plus important avant 2014 reste faible vers l'Asie, s'adressant à des produits complexes à base de cuivre (moteurs électriques, câbles en mélanges...). Une partie du plomb est exporté vers l'Inde.

Destination des ventes (en Mt)



Les principales explications sur le recul des achats sont à trouver dans la baisse des prix :

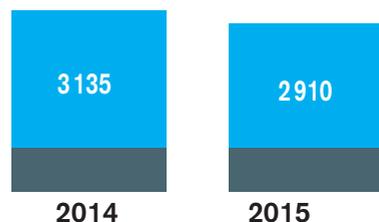
- Des métaux ferreux, qui entraîne généralement une baisse globale des achats des métaux ferreux et non ferreux, tant sur le marché français qu'europpéen.
- De l'aluminium au 2^e semestre 2015, conséquence de la suppression de la prime sur l'aluminium première fusion qui améliorerait les prix des déchets correspondants (offset AGS blanc, chutes neuves de première catégorie destinée au laminage).
- Du dollar, passé durant l'année 2015 de 1,20 à 1,10 euro, qui entraîne mathématiquement une baisse des prix du cuivre (vendu en dollars auprès du LME, London Metal Exchange).

Un chiffre d'affaires global en baisse de 7,1 %

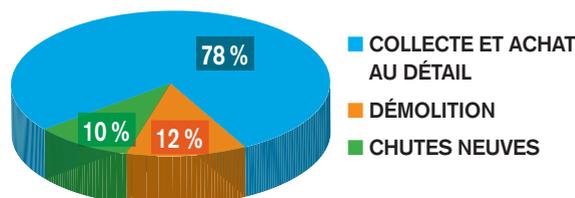
Au vu des différentes raisons évoquées ci-dessus, le chiffre d'affaires de la branche métaux non ferreux sur les ventes de matières baisse de 7,1 %, avec une valeur de 2,91 milliards d'euros.

Avec un total de 1,7 Mt, l'essentiel des volumes de métaux non ferreux provient de la collecte et des achats au détail (livre de police), le reste se répartit entre les métaux non ferreux issus de la démolition et les chutes neuves en provenance des usines.

Chiffre d'affaires (en M€)

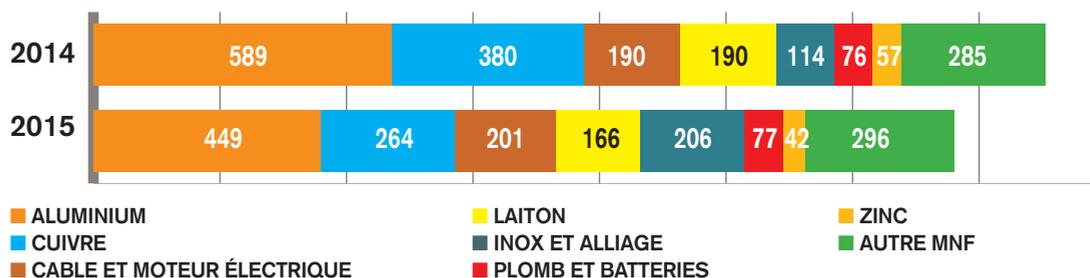


Répartition des achats 2015

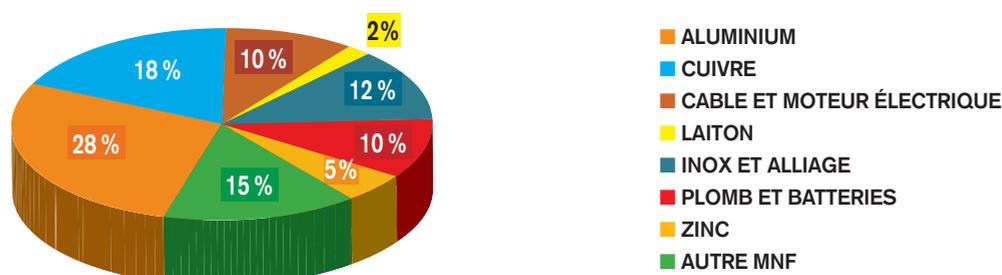


Les deux premiers marchés en volume demeurent l'aluminium et l'inox, tous les deux en recul.

Évolution des métaux non ferreux par métaux (kt)



Répartition 2015



Perspectives 2016

La reprise économique, notamment dans les secteurs de l'automobile et de la construction, peut laisser penser que la demande des usines restera très soutenue. Pour autant, tout comme le marché financier, les spécialistes du recyclage estiment qu'une forte volatilité des cours du LME est à prévoir.

Au cours de l'année 2016, FEDEREC va continuer à organiser des réunions en régions afin de sensibiliser ses Adhérents sur les évolutions de toutes sortes et de favoriser les échanges entre les professionnels.

Vols de métaux, un bilan contrasté

Diminution des faits, hausse des préjudices

Entre 2010 et 2013, le phénomène des vols de métaux était relativement alarmant, et a conduit le Ministère de l'Intérieur à désigner l'Office Central de Lutte contre la Délinquance Itinérante (OCLDI) pour coordonner et centraliser le Plan national de lutte contre les vols de métaux.

Depuis 2014, les statistiques officielles témoignent d'une baisse notable des vols de métaux (- 26 % en 2014, - 24 % en 2015, - 39 % sur les huit premiers mois de 2016). En revanche, la diminution des faits portés à la connaissance de l'OCLDI s'accompagne d'une professionnalisation des modes opératoires et de quantités plus élevées de métaux dérobés lors d'un seul fait. Ce changement de nature des vols, de plus en plus le fait de réseaux organisés, nationaux et transnationaux, occasionne finalement des préjudices toujours plus importants. Ce constat peut être nuancé selon les territoires, car si une baisse du nombre de vols de métaux est incontestable au niveau national, certains départements frontaliers (ex. : Nord, Est) demeurent plus touchés. La diminution du nombre des vols de métaux découle d'une pratique rigoureuse de l'activité d'achats au détail, d'un meilleur partage des bonnes pratiques, d'un perfectionnement des moyens de protection des sites et des actions judiciaires permettant de démanteler les groupes criminels organisés.



Par Pascal
Genneviève,
Président
FEDEREC
Papiers-Cartons

Papiers-Cartons: la croissance du carton ne compense pas la baisse des papiers

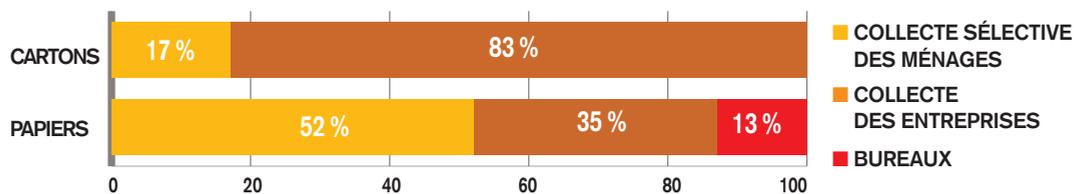
Un tonnage global en baisse de 2,3 %

En 2015, le tonnage de papiers-cartons récupérés a baissé de 2,3 % par rapport à 2014, malgré l'intensification des efforts de collecte qui, aujourd'hui, ne suffisent plus à compenser la baisse de la consommation de papiers graphiques (- 5,9 % par rapport à 2014).

Le tonnage collecté en France a atteint 7,1 Mt, soit un taux de récupération de 80,2 % qui place la France dans le peloton de tête de la récupération des papiers-cartons (la moyenne européenne est de 71,5 %).

La répartition par source entre les flux des collectivités locales et ceux des entreprises est relativement stable. Le tonnage issu de la collecte sélective auprès des ménages (Service public de la gestion des déchets) représente au global 29 % des flux, alors qu'il occupe 90 % de l'espace médiatique.

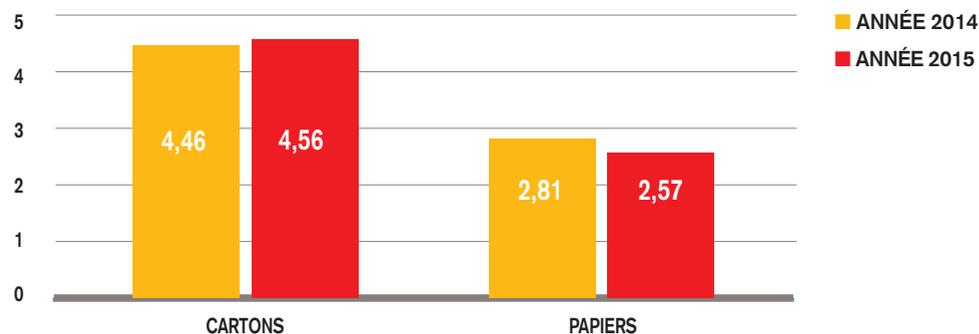
Provenance des flux



Ce qui mérite d'être souligné, en revanche, c'est la différence d'évolution croissante entre les deux grands flux que sont les cartons et les papiers. Le carton est un matériau d'emballage facilement recyclable (c'est un exemple d'Économie Circulaire, la fibre pouvant être recyclée plusieurs fois), dont l'utilisation est stable et en légère hausse. Dans nos collectes, il représente 4,56 Mt (64 % des flux fibreux) et nous avons enregistré une hausse des tonnages collectés de 2,2 % en 2015.

Les papiers graphiques enregistrent une baisse chronique des volumes collectés qui a été de - 9,5 % en 2015 (contre - 3,5 % en 2014). Cette baisse, qui correspond à la réduction de la consommation, n'est plus compensée par l'amélioration de la collecte. Sur les papiers de bureau par exemple (matière très recherchée par l'industrie papetière), les efforts de collectes importants déployés par nos entreprises n'ont pas suffi en 2015 à compenser la « fonte » du gisement (supérieure à 5 % par an depuis plusieurs années).

Tonnages collectés (millions de tonnes)



Un chiffre d'affaires global en hausse de 5,3%

En ce qui concerne les prix, nous observons une relative stabilité depuis quatre ans, sur un marché qui était réputé volatil. Le prix moyen du carton de recyclage a toutefois augmenté de 14 % en 2015, traduisant une reprise de l'activité papetière. Il se maintient à 1,17 fois la moyenne sur dix ans, avec des variations mensuelles qui restent très modérées.

Dans ce contexte, nos entreprises ont largement la capacité de satisfaire les besoins en matière première de l'industrie papetière en France, dont la consommation de fibres de recyclage a été de 5,3 Mt en 2015, en relative stabilité. Mais la France manque toujours de papeteries consommatrices sur son territoire, avec un excédent net de 1,9 Mt. Le chiffre d'affaires est de 800 M€ en 2015 et de 760 M€ en 2014.

Les papeteries ne manquent pas de fibres, mais nous manquons de papeteries.

	kt	%
Vente France	4 200	60 %
Vente UE	2 300	32 %
Vente Hors UE	600	8 %
Total	7 100	100 %

Fermeture de capacités papetières en France

L'année 2015 a été marquée par la fermeture définitive d'une des deux machines à papier d'une usine de production de papier graphique, réduisant de 200 000 t/an la consommation française de papiers à désencreur (journaux et magazines). Les flux excédentaires ont dû être orientés à l'export chez nos voisins européens.

Perspectives 2016

Les perspectives sont dans la continuité de 2015 : une demande soutenue de fibres de recyclage est attendue dans le secteur de l'emballage (carton) dont l'activité est en croissance (+ 2,6 % de consommation de papiers d'emballages en 2015).

Des incertitudes persistent sur les papiers à désencreur (journaux et magazines), du fait de la fermeture d'usines de papiers graphiques en Europe.

BLUEBLOCKS
www.blueblocks.fr

CARMANS
BT

Carmans nv
11, rue des Chevries,
ZAC des Chevries
78410 AUBERGENVILLE

T 01 39 29 75 70
info@carmans.be
www.carmans.be

Des blocks en béton préfabriqués pour la construction des murs de séparation, de lieux de dépôts et la possibilité d'ajouter l'isolation acoustique avec système de gabions.

Patent
nr 2014/5011

Plus de 10 formes différentes



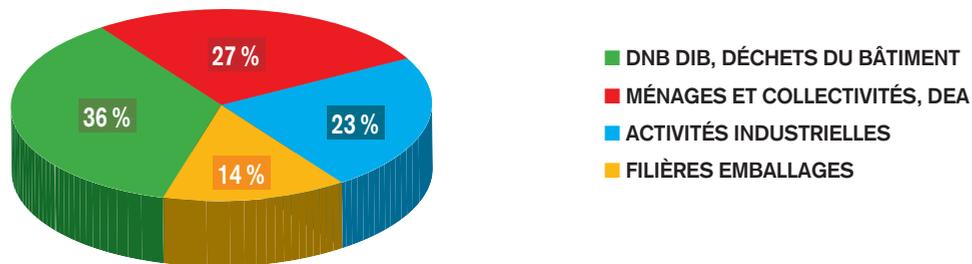
Par Louis de Reboul,
Président
FEDEREC
Palettes et Bois

Bois et palettes: une année compliquée pour les ventes

Un tonnage collecté stable

Les tonnages de bois et palettes collectés en 2015 se montent à 6,6 Mt, stables par rapport à 2014. La stabilité globale du gisement cache une évolution de sa composition : les tonnages de DEA (Déchets des Équipements d'Ameublement) industriels et issus des ménages sont en croissance de 10 % par rapport à 2014, alors que les déchets industriels et les déchets de bâtiment sont en baisse. Les origines se répartissent ainsi en 2015 entre 4 catégories.

Répartition des volumes collectés selon la provenance

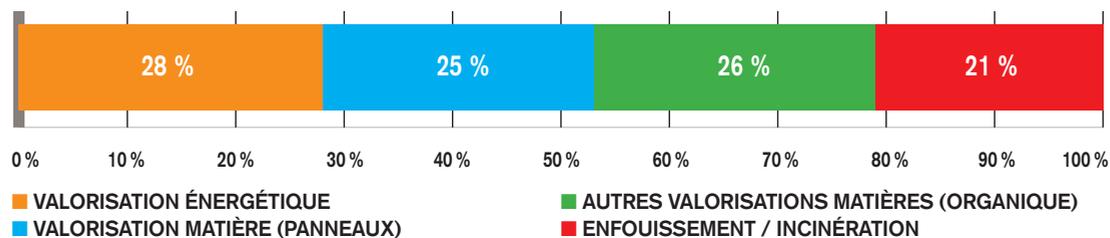


La filière Emballage représente 0,9 Mt et intègre le volume des palettes.

Seul un cinquième n'est pas valorisé

79 % du bois collecté est valorisé, sous forme matière ou valorisation énergétique.

Destination des volumes collectés



Les 21 % restants sont enfouis ou détruits en incinérateurs.

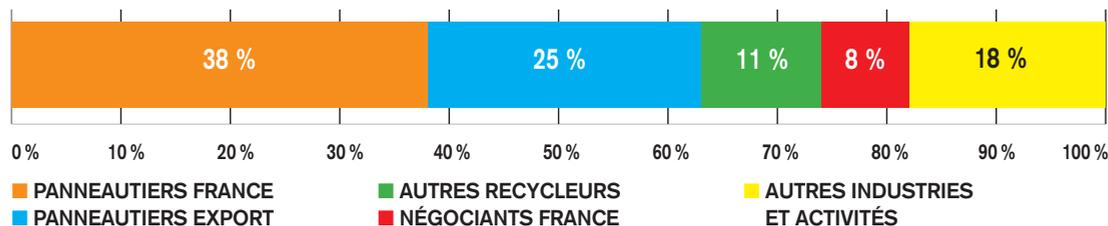
Une consommation essentiellement française

La France consomme 81 % du bois déchet, l'export représentant 19 %. La part exportée concerne avant tout la valorisation matière (fabrication de panneaux).



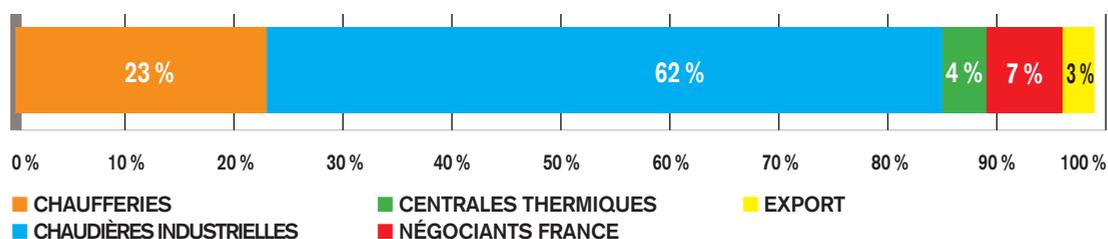
Le marché de la valorisation matière (1,65 Mt) se répartit de la manière suivante :

Valorisation matière (1,65 Mt)



Tandis que la valorisation énergie (1,85 Mt) s'effectue de manière majoritaire dans des chaudières industrielles :

Valorisation énergie (1,85 Mt)



Un chiffre d'affaires en baisse

Avec 251 M€ en 2015, le chiffre d'affaires de la branche est en recul de 21 % par rapport à 2014 (317 M€).

À l'exception des reconditionneurs de palettes, l'année 2015 a été difficile pour les professionnels du bois, en raison de la faible demande de nos clients. En effet, les fabricants de panneaux, principal exutoire pour nos matières, sont aujourd'hui dans des périodes de transition. Certains ont engagé des travaux sur leur site, limitant leur possibilité de stockage, tandis que d'autres ont profité des prix bas sur le bois vierge pour refaire leurs stocks à moindre coût. L'offre étant, elle, constante, cela ne facilite pas l'écoulement de nos stocks, et nous place dans une situation compliquée. Par ailleurs, nous sommes pénalisés par des conditions climatiques qui sont pour le moins « hors normes », et qui se répètent, année après année. Nous vivons un troisième hiver consécutif sans pic de froid durable nécessitant de faire tourner les chaufferies collectives que nous alimentons. L'écoulement des matières vers la filière bois-énergie n'est donc pas évident non plus, ce qui a pour conséquence des stocks assez élevés sur nos sites.

Prenant en compte cette offre importante, les fabricants de panneaux ont revu leurs critères qualité à la hausse, nous obligeant à améliorer de manière continue nos processus de tri et de fabrication de matières premières de recyclage. En revanche, sur la filière bois-énergie, la forte offre a pour conséquence une baisse des prix significative, parfois au détriment de la qualité et donc des performances des installations de combustion.

Les utilisateurs de biomasse sont plus à la recherche d'un tarif que d'un produit, ce qui menace la structuration des filières d'approvisionnement car ils se positionnent sur des prix spots.

Le marché est donc compliqué cette année et la gestion du flux par les exploitants particulièrement difficile, avec des stocks très importants dont l'écoulement n'est pas facilité par la mise en place récentes du nouveau Pôle national sur le transfert des déchets.

Perpectives 2016

Les difficultés rencontrées en 2015 se sont malheureusement accentuées en 2016, mettant les opérateurs dans des conditions d'exercice de l'activité très préoccupantes. FEDEREC a alerté les pouvoirs publics sur les difficultés de la filière afin de gérer au mieux les sur-stocks et les contraintes d'écoulement des matières. Le recours à l'enfouissement ou à l'incinération sera nécessaire dans certains cas, avec des conséquences économiques lourdes.





Par Matthieu Szosiak,
Président
du CYCLEM

Verre : un marché stable sur le verre creux, des enjeux importants sur le verre plat

Un tonnage ménager stable

Les tonnages de verre collectés en 2015 se montent à 2,26 Mt, stables par rapport aux volumes de 2014 :

- Collecte sélective des déchets ménagers, principalement du verre creux issu des emballages pour 2,06 Mt, ce verre est collecté pour le compte des verriers.
- Collecte industrielle pour 0,2 Mt, principalement du verre plat.

Le verre d'emballage demeure un marché assez stable, soumis toutefois aux fluctuations de la consommation des ménages et des conditions météorologiques qui impactent celle-ci. Dans l'ensemble, les Adhérents de FEDEREC CYCLEM estiment que la qualité du gisement collecté diminue. Cependant, leurs équipements de tri étant de plus en plus perfectionnés, les taux de valorisation sont toujours en augmentation et la qualité du verre, d'une importance capitale pour nos clients verriers, est conforme aux attentes.

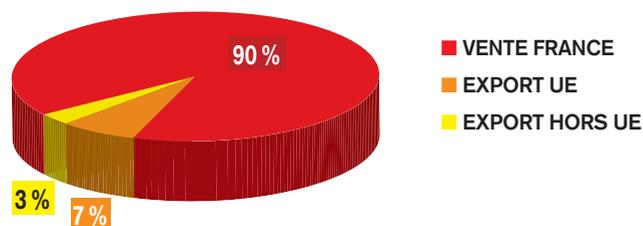
Durant l'année 2015, le CYCLEM a travaillé avec l'expert François Fesquet à la réalisation d'une liste de préconisations techniques et organisationnelles afin d'améliorer la qualité des conteneurs de collecte de verre en France. En effet, les collecteurs rencontrent de nombreuses contraintes opérationnelles lors de leur parcours de collecte, parfois en raison de problèmes de matériels, parfois par simple manque d'informations de la collectivité ou du syndicat intercommunal. Concernant le verre plat, il est toujours difficile d'évaluer le gisement disponible, très diffus, et par conséquent le taux de collecte.

Un CA en baisse sur le verre plat de déconstruction

Le chiffre d'affaires de la vente du verre plat de déconstruction est apprécié à 13 M€ et en baisse de 22 % par rapport à 2014 (17 M€).

Répartition des ventes

	kt
Vente France	180
Export UE	14
Export Hors UE	6
Total	200



Les perspectives de développement de la collecte du verre plat

Les Adhérents du CYCLEM s'intéressent au sujet et essayent de trouver des solutions efficaces pour collecter davantage de verre plat et le valoriser. La collecte du verre de VHU, qui représente un gisement de plus de 40 000 tonnes, ne décolle pas pour l'instant, comme dans la plupart des pays d'Europe du fait des coûts de démontage et de collecte qui ne sont pas pris en charge. Le verre issu des déchets du BTP représente une cible importante et devrait pouvoir être collecté davantage dans l'avenir, au fur et à mesure de l'organisation de la filière déchets du BTP.

Annuaire 2017

des entreprises du recyclage

L'outil de référence des professionnels du secteur

Les entreprises du recyclage,
leurs activités et les contacts classés :

- par ordre alphabétique
- par branche (métal, verre...)
- géographiquement

20 €

(hors frais de port)



Pour commander l'annuaire, contactez :

Victoires Éditions
Zina Adane au 01 53 45 96 68
E-mail : z.adane@victoires-editions.fr



**VICTOIRES
ÉDITIONS**



Par Christophe Viant,
Président
FEDEREC Plastiques

Plastiques: un volume en légère hausse, mais un marché qui souffre du prix bas du pétrole

Un marché en hausse de 1,8 %

Le tonnage de plastiques collectés en 2015 est de 876 000 tonnes, soit une hausse de 1,8 % par rapport à 2014. Cette hausse modérée et régulière depuis plusieurs années s'explique par l'amélioration du geste de tri du citoyen, le développement de nouvelles techniques de tri et un élargissement des matières collectées, avec notamment la mise en route progressive de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers.

L'origine des plastiques collectés

L'essentiel des déchets de plastiques est d'origine industrielle, comme les films. La part des collectes sélectives des ménages augmente progressivement, notamment sur le PET et le PEHD avec l'extension des consignes de tri.

Répartition selon la provenance	kt	%
Collecte sélective des déchets ménagers	263	30 %
Collecte industrielle	613	70 %
Total	876	100 %

La filière est confrontée à des difficultés accentuées

Avec un pétrole qui est passé de 57\$/baril début janvier 2015 à 38\$/baril en fin d'année, la filière du recyclage est confrontée à des difficultés économiques majeures : les plasturgistes se retournent vers la matière vierge au détriment du recyclé, ce qui oblige les producteurs de plastiques recyclés à baisser leurs prix de vente avec un effet dévastateur sur les résultats financiers. Ce phénomène s'est accentué à la fin de l'année 2015.

La Chine, qui a été longtemps un débouché significatif pour les déchets de plastiques, met en place des contraintes réglementaires de plus en plus fortes en termes environnementaux avec le durcissement des « green fences ». Nombre de licences d'importation n'ont pas été renouvelées.

Certaines filières chinoises se sont ainsi fermées et se sont reportées vers d'autres pays ayant des capacités de consommation nettement moindres.

Le total des ventes de 2015 se monte à 845 000 tonnes.

	kt 2014	2014	kt 2015	2015
Vente France	346	42 %	377	45 %
Export UE	310	37 %	300	35 %
Export Hors UE	174	21 %	168	20 %
Total	830	100 %	845	100 %

Au bilan, le chiffre d'affaires de la branche se situe aux alentours de 200 millions d'euros contre 250 millions en 2014, soit une baisse de 20 %.

La répartition des ventes par matières

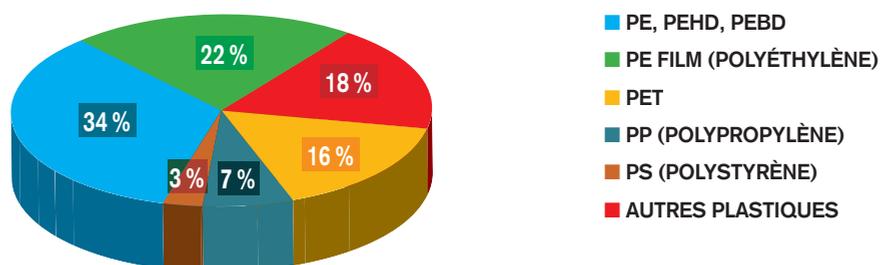
Les plastiques vendus en 2015 se répartissent en différentes résines dont les principales sont les suivantes :

Types de résine	kt	Exemple d'utilisation
PE, PEHD, PEBD	283	Bidons et flacons
PE film (polyéthylène)	186	Housses de palettes
PET	136	Bouteilles d'eau
PS (polystyrène)	29	Flacons, pots de yaourts
PP (polypropylène)	59	Pots de fleurs, pare-chocs
Autres plastiques	152	Cadres de fenêtres, DEEE
Total	845	

Le PET et le PEHD ont vécu un début d'année et un automne 2015 difficiles pour les qualités issues des collectivités, tout comme les qualités industrielles. Le printemps a été plus clément, avec une légère augmentation des prix. Le même constat peut être fait pour le PE, le PP, le PS et les plastiques techniques.

La situation a été assez compliquée pour les autres plastiques, notamment pour le PVC.

Répartition 2015 des ventes de résines



Perspectives 2016

Comme anticipé, l'année 2016 se dessine dans la continuité de 2015, avec des prix toujours bas. S'ajoute à cette situation une diminution de la demande en produits recyclés, fortement concurrencés par les résines vierges, dont les prix sont toujours très bas.

Cela entraîne une difficulté à trouver des débouchés aux produits finis recyclés.

En conséquence, les stocks des usines de régénération se sont largement allourdis et les prix ont continué à chuter, surtout sur les qualités issues des collectivités (PET et PEHD).

S'ajoute à ces chutes des cours, une dégradation croissante des qualités produites découlant de l'incorporation des plastiques issus des extensions de consignes de tri (pots et barquettes, PET opaque, films).

On s'attend à une forte augmentation de ces volumes de plastiques issus de l'extension de tri des déchets des ménages en 2017 et 2018.

Par ailleurs, la situation est tendue pour les qualités techniques avec un ralentissement de l'activité mondiale et le durcissement des exigences environnementales, notamment en Chine. Les marchés de vente sont donc réduits. Si de telles perspectives peuvent sembler bien sombres, elles obligent tous les acteurs de la chaîne de valeur à chercher ensemble des alternatives tant par des démarches d'écoconception, des solutions innovantes de tri ou des filières, que par des projets d'intégration de matières premières de recyclage dans la fabrication de produits neufs.



Par Mehdi Zerroug,
Président
FEDEREC Textiles

Textiles: un défi à relever entre une collecte qui croît et des débouchés qui se contractent

Un tonnage collecté en hausse de 11,4 %

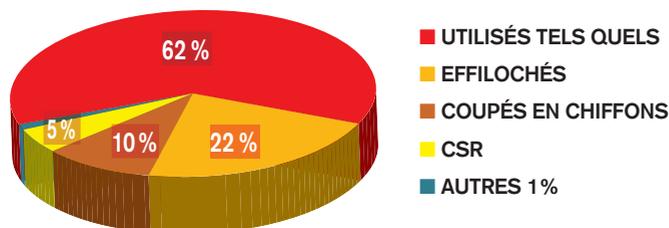
En 2015, la collecte augmente encore avec 195 000 tonnes de textiles, mais se confronte à une demande en baisse sur tous les marchés des produits issus du tri, vêtements de seconde main pour la réutilisation, chiffons d'essuyage et effilochage, entraînant une crispation du marché et des difficultés pour certaines entreprises du secteur. En 2015, 176 000 tonnes des textiles collectés ont été valorisées en France par des centres de tri sous convention avec Eco-TLC (en augmentation de 15 %). Le solde a été valorisé par des centres de tri hors France, essentiellement situés en Europe frontalière, en convention avec Eco-TLC.

La part des gisements collectés et triés en France est en croissance constante



Au bilan, le tonnage valorisé en 2015 ressort à 186 000 tonnes, soit 95 % de la collecte :

Nature de la valorisation	kt
Utilisés tels quels	115
Effilochés	41
Coupés en chiffons	18
CSR	9
Autres	3
Total	186



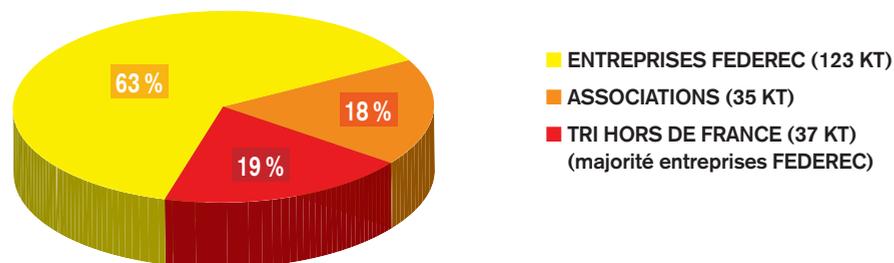
Par ailleurs, on estime à 600 000 tonnes le gisement total de déchets de textiles. La marge de progression de la collecte est donc très importante.

La filière est entrée depuis deux ans dans un cycle baissier dans un contexte de concurrence accrue, notamment de la Chine dont les produits de vêtements neufs et de seconde main sont proposés sur l'ensemble des marchés en France et à l'international.

Les opérateurs de la collecte

La part des gisements est, pour sa plus grande part, collectée par conteneurs par des Adhérents de Federec. Ces gisements sont acheminés vers les centres de tri en convention avec Eco-TLC. La part des gisements collectés par les associations est acheminée vers les centres de tri pour valorisation, après avoir subi un écrémage.

La collecte a besoin de s'appuyer sur un réseau solide de centres de tri, seule condition d'un débouché pérenne des gisements.



Le contexte économique de la filière

Le marché de la réutilisation représente la part la plus importante du gisement textile. Elle finance à elle seule les activités de collecte et de tri. La filière est donc très dépendante de ce marché, en crise cyclique depuis deux ans. Les stocks sont importants, les prix sont stagnants, voire en baisse sur certains articles. Les opérateurs de tri doivent adapter leur production et leurs organisations de tri pour réduire les coûts et proposer des articles à prix bas. Le chiffre d'affaires est ainsi stable, voire en baisse, malgré l'augmentation de 11 % des tonnages collectés.

La recherche de nouveaux débouchés

Les Adhérents de FEDEREC Textiles recherchent de nouveaux débouchés matière et participent aux comités de suivi de réagrément de l'éco-organisme du textile, du linge et de la chaussure (Eco-TLC). Le comité tri-matière étudie notamment les nouveaux soutiens possibles afin d'augmenter le nombre de débouchés potentiels pour certaines matières, voire de relocaliser une activité historique aujourd'hui réalisée à l'étranger.

Le comité observatoire travaille sur la création d'un outil intitulé « observatoire économique de la filière », avec en ligne de mire la renégociation des barèmes de soutien au tri en 2017. La Sortie du statut de déchet (SSD) chiffons d'essuyage et préparation à la réutilisation est également un sujet qui a beaucoup avancé en 2015.

(Chiffres fournis par Eco-TLC)



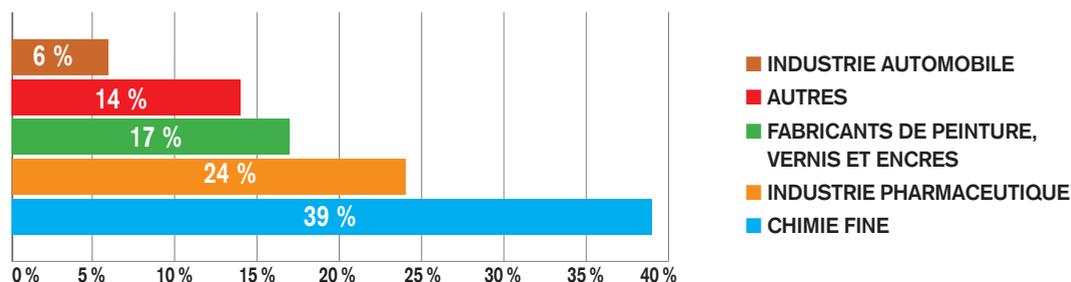
Par Annie Banas,
Présidente
du SYRES

Solvants régénérés : concurrence accrue des solvants issus des produits pétroliers

Un tonnage collecté en baisse

Avec 136 800 tonnes en 2015, la collecte est en baisse de 6 % par rapport à 2014, notamment en raison de la diminution d'activité de certains constructeurs automobiles ou de certaines industries chimiques. L'origine des déchets se décompose de la manière suivante :

Origine des volumes entrants



Le traitement commercial et industriel des solvants usagés

Une douzaine d'usines en France pratiquent la régénération de solvants. Classiquement, le processus consiste à distiller le solvant à haute température jusqu'à évaporation. Les vapeurs sont ensuite condensées et le solvant est récupéré sous forme liquide. Deux pratiques commerciales sont utilisées :

- La régénération à façon : le solvant, une fois régénéré selon un cahier des charges, est restitué au producteur d'origine. Elle représente 38 % des traitements.
- La régénération en cession : le solvant usé est cédé par le client au recycleur qui le régénère pour son compte. Elle représente 62 % des traitements. Une part est vendue en direct (environ les trois quarts, le reste via des distributeurs (environ un quart).

Les ventes de solvants régénérés se montent à 94 000 tonnes, soit 69 % des collectes.

Un marché sous pression

L'activité est aujourd'hui plus compliquée, pour plusieurs raisons. Les gisements diminuent, principalement à cause de la délocalisation des usines pharmaceutiques et de la baisse des marchés de l'automobile. Le rachat des matières à régénérer se fait de plus en plus cher et de façon systématique, ce qui diminue la rentabilité. Les prix des solvants neufs sont impactés par les cours du pétrole, avec une baisse significative, variable selon les produits. Les solvants régénérés subissent la concurrence des produits neufs, et bien que les coûts de production soient constants, leurs prix de vente par les régénérateurs ont dû être abaissés pour rester concurrentiels, mettant les entreprises en difficulté.

L'espoir de la sortie du statut de déchets

Les travaux sur la sortie de statut pour les solvants régénérés devraient permettre une certaine amélioration des prix de vente. Démarrée en 2016, la démarche est cependant assez longue.

Nous préservons plus que notre planète.

Conception et réalisation : Nouvelle Cour



Si nous sommes **leader du recyclage en France**,
c'est parce que nous voulons préserver la planète
pour les générations futures. Et cette mission
commence aujourd'hui avec vous.